

MARLY, le 7 décembre 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

**SEANCE DU 6 DECEMBRE 2023**

**Sous la Présidence de**

**Thierry HORY**

Président du C.C.A.S.

Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, MOREL,
Nombre de membres présents	: 08		Mmes. HANSE, HETHENER FRANCFORT,
Nombre de suffrages exprimés	: 09		JACOB-VARLET, MOREAU, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absents excusés :</u>	Mme LEFEBVRE (délégation à M. HORY)
Absent ayant donné procuration	: 01		M. ROTHEA Mme KUNTZ

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 29 novembre 2023

### XLV – Repas des Anciens – menu

→ Le prochain repas des Anciens aura lieu le 21 janvier 2024.

Vu la délibération du 2 septembre 2020, relative aux délégations du Président, une consultation a été lancée et le marché a été confié à :

**BENIERE TRAITEUR** qui propose un repas boissons comprises :

- à **52,48 € TTC** (comprenant location de vaisselle, de percolateurs, de nappages et serviettes tissus, mise en place de la salle, service et vaisselle terminée jusqu'au départ des invités).

Les membres du conseil d'administration du C.C.A.S.

- **PRENNENT ACTE ET ENTERINENT** sa décision concernant la proposition offerte par **BENIERE Traiteur**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- **d'AUTORISER** le Président ou son représentant à régler la facture afférente

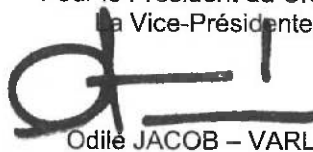
Les crédits en conséquence seront prévus au budget.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 7 décembre 2023

Pour extrait conforme, Marly, le 7 décembre 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S.  
la Vice-Présidente,  
  
Odile JACOB – VARLET  
Maire – Adjoint de la Ville de Marly  
Déléguée aux Affaires Sociales